

Bruxelles, le 13 mars 2020

Chers acteurs de l'insertion socio-professionnelle,

Conformément aux décisions prises par le Conseil national de sécurité ce jeudi soir, la COCOF, Bruxelles Formation et la FeBISP vous demandent d'appliquer les mesures suivantes dès le lundi 16 mars (et jusqu'à nouvelle information) et de prendre, d'ici là, les dispositions nécessaires :

- **Fermeture de TOUS les centres de formation aux stagiaires ISP ;**

- **Arrêt des séances d'information collectives ;**

- Tout en répondant, dans la mesure du possible, aux demandes d'informations des stagiaires (via, par exemple, un système de permanence téléphonique).

Pour information, les stages en entreprise peuvent être maintenus, à condition naturellement que l'entreprise reste ouverte.

En bonne cohérence, ces consignes sont également d'application pour tous les pôles de Bruxelles Formation ainsi que pour l'EFP.

Dans ce contexte, nous vous demandons à chacune et chacun de rester le maximum mobilisés, de faire usage du télétravail - quand c'est possible - de manière accrue et de profiter de votre présence dans les centres pour œuvrer à tout ce qui permettra de reprendre le travail dès le retour à la normale. Quelques exemples d'activités qui pourraient être faites par le personnel des structures : préparation des cours, rédaction des rapports d'activités, rangement des locaux, nettoyage, tri et archivage.

Bien conscients du caractère extraordinaire du cas de figure actuel, la COCOF et Bruxelles Formation mettront tout en œuvre pour faire preuve de souplesse envers les opérateurs et pour limiter au maximum les impacts potentiellement négatifs de ces mesures, tant pour les stagiaires ISP que pour les travailleurs et les structures. Comme ces questions complexes, tant d'un point administratif que juridique, ne pourront être solutionnées aujourd'hui, nous nous réunirons la semaine prochaine pour avancer dans les pistes concrètes de solution. Vous serez bien évidemment informés.

Par ailleurs, la FeBISP continue à prendre des contacts avec Actiris ainsi que la Région et le Cabinet Clerfayt afin de pouvoir clarifier le futur cadre de travail pour les Missions Locales et pour les structures d'ESMI.

En vous remerciant d'avance pour votre compréhension, nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et nous reviendrons vers vous dès que de nouveaux éléments pertinents pourront être communiqués.



**Olivia P'tito**  
Directrice générale  
Bruxelles Formation



**Emmanuel Batifayt**  
Consellier Chef de service  
Cocof



**François Geradin**  
Co-directeur  
FeBISP



**Tatiana Vanessa Gröser Vial**  
Co-directrice  
FeBISP